

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2309

64 – PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BAYONNE

Ventes et cessions

338 008 626 RCS Bayonne.

FLEXILOC.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1200000.00 EUR.

Adresse : 7, Rue de Chalibardon, 64100 Bayonne.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION FLEXILOC / LOCATEAM Société absorbante : FLEXILOC Forme : société par actions simplifiée Adresse du siège : 7 rue du Chalibardon – 64100 Bayonne Capital : 1.200.000,00 € Numéro unique d'identification : 338 008 626 Lieu d'immatriculation : Bayonne Société absorbée : LOCATEAM Forme : société par actions simplifiée Adresse du siège : 3 impasse du Perthuis – 65000 Tarbes Capital : 104.052,00 € Numéro unique d'identification : 353 322 209 Lieu d'immatriculation : Tarbes Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 1.261.155 € Passif : 199.993 € Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, Il du Code de commerce et dès lors que la société GROUPE VAN DE VELDE, société susvisée mère de la Société Absorbante et de la Société Absorbée détient et détiendra, au jour du dépôt aux greffes des Tribunaux de commerce compétents du présent traité, la totalité des actions représentant la totalité du capital de la Société Absorbée et de la Société Absorbante, il ne sera pas procédé à l'échange des actions de la Société Absorbée contre des actions de la Société Absorbante. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la Société Absorbante contre les actions de la Société Absorbée, ni à augmentation du capital de la Société Absorbante. Date du projet commun de fusion : 31 août 2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le 01/09/2026 au Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE pour le compte de la société FLEXILOC (références : 2026/6448) ; le 01/09/2026 au Greffe du tribunal de commerce de TARBES pour le compte de la société LOCATEAM (références : 2026/2536). Les créanciers des sociétés participantes dont la créance est antérieure au présent avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de commerce..